



GYM BODY

GYM BODY, association régie par la loi de 1901, a été fondée en 1983.

Elle est présidée actuellement par Mme Jocelyne CARON et compte 104 licencié(e)s.

L'âge requis pour y adhérer est de 16 ans. .

Elle est affiliée à la FFEPMM Sport pour tous (Fédération Française de l'Éducation Physique dans le Monde Moderne), reconnue d'utilité publique par décret du 16/07/1973.

GYM BODY a pour but de promouvoir le sport pour tous, femmes et hommes, en proposant des activités physiques et sportives de détente et de loisirs dans tous les milieux.

GYM BODY propose des cours diversifiés animés par Catherine DELPEUT, diplômée EPMM Sports pour tous. Ces activités se déroulent au COSEC.

- **le mardi de 19 h 15 à 20 h 15, pour adultes initiés** : en alternance, LIA, STEP ou AERODANCE :

LIA : très ludique, aérobic de faible impact, aux pas de marche rythmés par une musique

STEP, technique fitness utilisant une marche plus ou moins haute pour monter et descendre en cadence et en chorégraphie.

AERODANCE, activité de fitness, mélange d'aérobic et de danse.

- **le jeudi de 18 h 45 à 19 h 45, pour tout public**, RENFORCEMENT MUSCULAIRE ou FIT'KATE (une fois par mois) :

RENFORCEMENT MUSCULAIRE assure la protection de la masse musculaire pour le maintien de la posture lors d'une activité physique.

FIT'KATE, mélange d'aérobic et de différentes techniques empruntées aux arts martiaux et à la boxe.

- **le vendredi de 18 h 45 à 19 h 45, pour débutant(e)s**, LIA ou STEP en alternance.

GYM BODY propose aussi, depuis 2009, pour que les **seniors** puissent se maintenir en bonne condition, des séances variées animées par Nadine MAQUIN, elle aussi diplômée EPMM Sports pour tous. Ces activités se déroulent à la salle de danse du COSEC.

- **le mardi de 18 h 15 à 19 h 15** : GYM D'ENTRETIEN, mélange d'exercices physiques propre au fitness, au stretching ou à la musculation naturelle.

- **le jeudi de 9 h 30 à 10 h 30**, : GYM DOUCE, activité basée sur des exercices physiques destinés à assouplir le corps et à délier les articulations

GYM BODY s'associe aussi au programme PIED (Programme Intégré d'Équilibre Dynamique) mis en place par la FFEPMM Sports pour tous dans le cadre d'une collaboration franco-québécoise.

L'objectif de ce programme est de permettre aux **seniors** soucieux de leur santé de participer à des séances d'exercices conçus pour prévenir les chutes et les fractures.

Les cours, encadrés par Julie GUSTIN, éducatrice EPMM Sports pour tous, ont lieu **le lundi de 9 h 30 à 11 h** à la salle de danse du COSEC.

Nadine MAQUIN



ADULTES, venez nous rejoindre au COSEC !
SENIORS retrouvez-nous à la salle de danse, dans l'annexe du COSEC !



André GILQUIN

André GILQUIN nous a quittés en avril dernier.

Né à Monthermé le 23/08/1919, il y a passé toute son enfance dans l'immeuble de la coopérative « La Ménagère » dont son père était gérant.

Après avoir fréquenté les écoles de Monthermé, y compris le cours complémentaire, il réussit le concours d'entrée à l'École Normale de Charleville en 1937.

Il revient à Monthermé en 1939 où il est nommé en qualité d'instituteur stagiaire puis titulaire en date du 1^{er} octobre 1940.

Mobilisé cette même année, il est de retour à Monthermé en 1942, peu après sa démobilisation.

En 1944, il épouse Hélène GALICHET de Monthermé, enseignante également.

Après la guerre, de 1945 à 1949, André et Hélène partent enseigner en Côte d'Ivoire, terre où naissent leurs enfants Jean-François et Martine. De retour en France, c'est dans la classe unique Neuville d'Ay qu'il enseigne de 1950 à 1953, avant sa nomination en cours complémentaires de 1953 à 1957 et la prise de direction à Maubert-Fontaine jusqu'en 1959.

Puis c'est le retour dans la vallée de la Meuse, à Château-Regnault dont il assure la direction du collège de 1959 à 1966.

Irrémédiablement touché par le décès accidentel de son fils Jean-François en 1965, A. GILQUIN prend alors un poste administratif comme chef de service à l'Inspection Académique des Ardennes de 1966 à 1970, avant d'accepter le poste de Principal au collège de Monthermé qu'il gardera jusqu'à la retraite en 1974.

Homme intègre et juste, A. GILQUIN était soucieux du service public de l'Éducation Nationale et de la réputation de son établissement

En 1974, il fait valoir ses droits à la retraite et quitte le monde de l'Éducation Nationale. Faisant partie de la génération de ces jardiniers militants, précurseurs de l'écologie d'aujourd'hui, il peut se consacrer à ses fleurs et son jardin.

Courte retraite cependant. En effet, il est rapidement sollicité par des militants de gauche pour conduire une liste aux élections municipales. Sa réputation et la qualité des hommes dont il s'entoure entraîne son élection comme maire de Monthermé en mars 1977.

Désintéressé, seulement motivé par la volonté de fédérer des hommes au service des hommes, et cela sans aucune ambition personnelle, c'est un engagement au seul service de la collectivité.

Ouvrant dans un contexte difficile au niveau des finances communales, nous lui devons pourtant, entre autres réalisations : la construction du COSEC, la rénovation des vestiaires du crassier, l'engagement de la construction de la caserne des pompiers., la réfection de la rue P. Doumer, l'achat du Modern'cinéma, devenu aujourd'hui salle Jacques Brel, l'extension de l'école maternelle de la Longue Haie, la réalisation du réservoir d'eau du Haut du Terne, l'assainissement du quartier de la Longue Haie, l'installation de la station de transfert à Monthermé route de Deville, l'achat du terrain et l'aménagement du camping de Phades, la transformation du projet de construction de logements au Bois Royal, et, en qualité de président du syndicat intercommunal de gestion du collège, la poursuite de l'extension de l'établissement avec les corrections qu'il a apportées, fort de son expérience de

Sa force est d'avoir su organiser autour de lui une équipe militante, dans laquelle ont œuvré Henri DOMINE, Claude GOF-FETTE, Marcel LAMBINET, Jean-Claude REMY entre autres ... et bien sûr Serge GATIER et Louis KELLER qui, à sa suite, deviendront aussi maires de Monthermé.

Hélène, son épouse, s'engage également à ses côtés en prenant la présidence du Comité des Oeuvres Sociales nouvellement créé.

En 1983, satisfait du travail accompli, confiant dans l'équipe qui va lui succéder, il retourne à ses fleurs et son jardin.

Grand défenseur du service public, A. GILQUIN a imprimé sa marque au service de la population de Monthermé qui se souviendra de son action

C.O.S.V.M.

(Comité des Œuvres Sociales de la Ville de Monthermé)

A propos du colis des Anciens.

Chaque année, la section « **Union des Vieux Baraquinis (U.V.B.)** » du Comité des Oeuvres Sociales de la Ville de Monthermé, procède à une distribution de colis.

Pour y avoir droit, il faut :

- avoir plus de 65 ans,
- résider sur le territoire de la Commune,
- être inscrit sur la liste des membres de l'U.V.B. et être à jour de sa cotisation.

Toute personne qui atteint l'âge de 65 ans peut adhérer à l'U.V.B. en se faisant connaître **avant le 1^{er} décembre** auprès de Mme Francine MANGANONE, la présidente du C.O.S.V.M.. Cette inscription est reconduite tacitement les années suivantes.

La distribution se déroule à la **salle des fêtes** le jeudi suivant le **premier dimanche de décembre**.

Chaque ayant-droit doit : soit venir chercher elle/lui-même son colis, soit le faire prendre par un tiers.

TELETHON 2011

Les 2 et 3 décembre derniers, pour son 25^{ème} anniversaire. le Téléthon a pu se dérouler dans de meilleures conditions météorologiques qu'en 2010, malgré la pluie du samedi qui a perturbé la présentation de voitures de Car-System.

Les associations participantes (Animation Baraquine, FCPE, ACE, Gym Body, Car-System, COSVM, CASPVM) fédérées par la Municipalité avec Jean-Pierre FRITSCH aux commandes et Gérard DEBIEUVRE dans l'organisation du concert, ont permis de collecter la somme de 2 467 €

Bravo et merci à tous les organisateurs et participants pour ce bel exemple de solidarité.

A.L.S.H 2011.

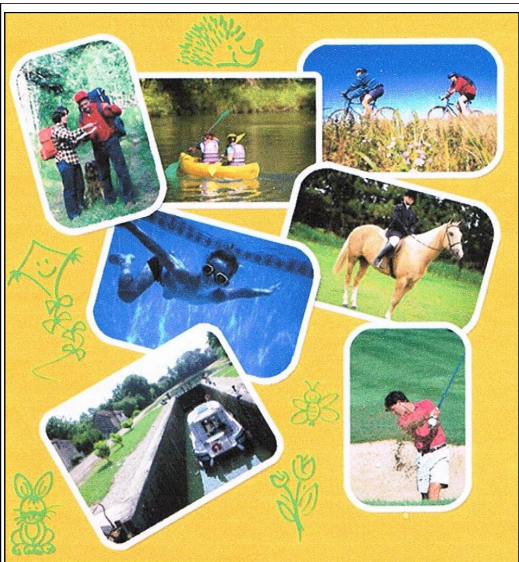
La session 2011 d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (c'est le nom officiel actuel du centre aéré) s'est ouverte en juillet du lundi 4 pour se clore le vendredi 29.

Elle avait été préparée avec la volonté de proposer aux enfants des conditions d'accueil de qualité avec comme objectif un rôle éducatif, d'insertion, de tolérance et l'accès de tous aux ressources existantes.

Les 116 enfants ont été pris en charge par 19 adultes : 1 directeur, 2 adjoints, 13 animateurs et 3 agents de services. Comme à l'accoutumée, les services techniques de la commune ont prêté leur concours pour des aides ou actions spécifiques.

Les repas de midi étaient préparés par l'Auberge de la Roche à Sept Heures alors que les goûters étaient fournis par l'entreprise « La Triade » et les collations et les pique-niques étaient assurés par le personnel, agents et animateurs.

Concernant les activités, les enfants ont eu le libre choix entre le canoë, l'acrobranche aux Vieilles Forges, l'équitation à la Neuville-aux-haies, la piscine à Rocroi, le festival Animôme à Liart, le tir à La Croix-Sainte-Anne, les campings aux Ecaillettes. Quant au voyage des 4 à 8 ans, il a eu pour but le parc de loisirs et



nature de Sept-Sault. En outre, chaque groupe a été autorisé à faire une veillée au Centre.

Comme les années précédentes, la fête du Centre a connu le succès : les enfants et animateurs y ont présenté un spectacle qu'ils avaient eu grand plaisir à préparer.

Ce bref compte rendu serait incomplet s'il n'abordait pas l'aspect financier de cette activité. Le budget s'équilibre à 50 776 €. Les plus gros postes de dépenses sont la charge salariale avec 30 083 € suivie par l'alimentaire avec 12 160 €. Les principales recettes sont l'apport de la Commune pour 27 210 € et la participation des familles pour 11 117 €.

En conclusion, le directeur adresse ses remerciements à toute son équipe et à tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont contribué à la réussite de l'entreprise.

Ateliers vacances d'octobre 2011

Le dispositif « Ateliers Vacances » mis en place dans la commune a réuni 90 participants âgés de 4 à 18 ans sur différents ateliers.

Ceux-ci ont été encadrés par un intervenant diplômé d'état, David LEONARD, et un animateur BAFA ainsi que par des membres du Local Club - section athlétisme dirigé par Monsieur Georges BEAUPERE, qu'il convient de remercier pour son implication et sa disponibilité.

Les activités furent nombreuses, adaptées à l'âge des enfants et définies par catégories : des jeux collectifs (football), des jeux d'oppositions (lutte éducative, badminton, tennis de table), des parcours d'orientation, des activités manuelles (fabrication de photophore, cuisine), des jeux de société, de la lecture créative à la Médiathèque dont il convient aussi de remercier les responsables pour leurs qualités de créativité et leur professionnalisme.

Pour terminer la session, le film d'animation « Cars 2 » fut projeté en collaboration avec Ciné Ligue Champagne Ardennes à la salle Jacques Brel avec 120 entrées.

Le dispositif sera reconduit pour les vacances de février.



Repas des Anciens

Le dimanche 5 décembre dernier, malgré la neige qui tombait à gros flocons, les aînés étaient attendus par la Municipalité et les membres du CCAS pour le repas traditionnel de fin d'année..

Plus de cent convives, dont beaucoup de nouveaux, avaient fait le déplacement. Comme à l'accoutumée le Maire a souhaité la bienvenue à tous et d'avoir une pensée pour les disparus au cours de l'année écoulée.

C'est dans une ambiance festive que s'est déroulé le repas concocté par M. Moinet et son équipe.

Après cette journée agréable il a fallu rechauffer les bottes pour affronter les frimas de l'hiver, chacun et chacune se donnant rendez-vous pour 2012.

Météorologie locale d'après les relevés quotidiens de M. Denis THILLOIS

Année 2011

	Vent								Précipitations en mm		Températures en degrés C	
	N	NE	E	SE	S	SO	O	NO	Total	Moy.	Mini	Maxi
	Nombre de jours										Moyenne	
Janvier	6	5	2	4	4	5	2	3	168	5.4	0.4	6.5
Février	0	3	4	10	0	2	2	7	56	2.0	1.6	8.1
Mars	5	8	3	8	0	2	1	4	16	0.5	0.9	13.7
Avril	6	6	3	8	0	0	0	7	34	1.1	5.2	20.7
Mai	3	1	2	4	3	4	1	13	16	0.5	8.0	23.4
Juin	0	2	0	2	4	7	11	4	134	4.5	11.6	23.2
Juillet	6	0	0	0	3	8	3	11	84	2.7	11.0	21.9
Août	1	0	0	1	4	13	6	6	83	2.7	12.5	23.6
Septembre	0	0	1	5	1	8	6	9	66	2.2	9.5	22.0
Octobre	1	2	1	5	2	8	3	11	49	1.6	5.8	16.2
Novembre	1	1	1	17	1	4	1	4	22	0.7	4.1	12.1
Décembre	0	0	0	4	4	4	6	13	317	10.2	3.2	8.7
Totaux	29	28	17	68	26	63	42	92	1 039	***	***	***
Moyennes	*****								***	2.8	6.2	16.7

Rappel des résultats des enregistrements depuis 2000.

Moyennes	De 2000 à 2011 inclus		De 2003 à 2011 inclus		Année	Précipitations		Températures	
	Précipitations en mm		Températures en degrés C			Total	Moyenne	Moyenne à 8 h ou	
	Total	Moy.	Mini	Maxi				mini	maxi
Janvier	125	4.4	-0.0	5,3	2000	1 145	3.1	10.8	
Février	103	3.9	0,2	6,8	2001	1 394	3.8	10.0	
Mars	94	3,3	2,0	11,9	2002	1 544	4.2	***	
Avril	65	2,3	5,2	17,9	2003	1 052	2.9	7.6	16.9
Mai	86	3,0	8.8	20.9	2004	1 186	3.2	6.8	15.2
Juin	65	2,3	12,5	24,3	2005	882	2.4	7.0	15.7
Juillet	106	3,7	13,9	25,4	2006	1 304	3.6	7.1	15.9
Août	109	3,8	13,5	24,0	2007	1 620	4.4	6.6	16.3
Septembre	58	2,1	10,2	21,1	2008	1 347	3.7	6.3	15.1
Octobre	90	3,1	7,0	15,5	2009	1 254	3.4	5.9	15.8
Novembre	114	4,1	4,1	10,2	2010	1 110	3.0	5.0	13.2
Décembre	133	4,7	0,4	5,4	2011	1 039	2.8	6.2	16.7
Moy.	1 147	3.1	*****		Moy. depuis 2003	6.5	15.8		

A noter

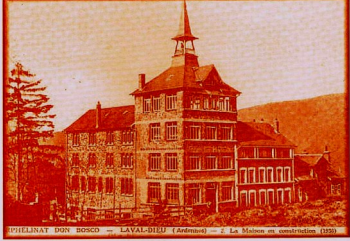
La parution récente du n°9 de la revue annuelle du CREHLoM.
En vente dans les lieux habituels.

ISSN : 1962 - 2848

Revue annuelle du CREHLoM
Décembre 2011

MONTHERMÉ D'AUTREFOIS

N° 9



Collection Alain CASONI.

Tarif : 6 €

CREHLoM - Cercle de Recherche et d'Étude sur l'Histoire Locale de Monthermé
Mairie de Monthermé - Place de la République - 08800 MONTHERMÉ

La 3^{ème} édition du

Printemps des Légendes III

Dames de Meuse et dames du Lac

MONTHERMÉ Ardennes

Samedi 14
Dimanche 15
Avril 2012



Festival de féerie
MONTHERMÉ - Ardennes - France
organisé par l'association

Une nouvelle activité de service

**VALLEE SERVICES
PLUS**

FREDERICK COLLIGNON
Votre homme à tout faire!

21 Rue Edgar Quinet
08800 MONTHERMÉ
06.23.78.81.52
Devis gratuit sur demande

collignon.frederick@orange.fr